

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 16/04/2018 - 10:55

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Artois

Correspondant : M. Pierre VERGNAUD, Université d'Artois, 9 rue du temple BP 10665, 62030 Arras cedex, tél. : 03 21 60 37 84, courriel : marches.achats@univ-artois.fr, adresse internet : <http://univ-artois.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Objet du marché : Refonte du site web de l'Université d'Artois (www.univ-artois.fr)

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 72413000
- Objets complémentaires : 48000000

Code NUTS : FRE12

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Refonte du site web de l'Université d'Artois (www.univ-artois.fr).

La mission confiée au titulaire dans le cadre du présent marché comprend les prestations suivantes :

Prestation 1 : Conception graphique et ergonomique (P1)

Prestation 2 : Conception fonctionnelle et technique (P2)

Les besoins de la personne publique et la mission du titulaire sont détaillés dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.).

Ce marché fait l'objet d'un lot unique car d'une part, la personne publique n'est pas en mesure d'assurer par elle-même les missions de pilotage et de coordination des lots et, d'autre part, la dévolution en lots séparés est de nature de rendre techniquement difficile et financièrement coûteuse l'exécution des prestations.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les délais d'exécution de chacune des prestations seront indiqués dans le planning détaillé définitif établi par le Titulaire et validé par le Pouvoir adjudicateur. Les délais et les dates d'échéance ne pourront pas dépasser ceux prévus dans le calendrier global d'exécution fourni à l'article 2.6 du CCTP.

La durée du marché correspond à la période allant de la notification du marché au titulaire à l'expiration de la période de garantie-maintenance prévue par le présent marché.

Les variantes administratives et techniques (clauses du CCAP et clauses du CCTP) ne sont pas autorisées.

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Avance forfaitaire :

Sauf refus exprimé expressément dans l'acte d'engagement, conformément à l'article 110 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, une avance forfaitaire peut être accordée à tout titulaire d'un marché dont le montant dépasse 50 000 euro(s) HT.

Cette avance est égale à 5%, toutes taxes comprises, du montant initial du marché dans la mesure où le délai d'exécution du marché est supérieur à 2 mois. Cette avance n'est due au titulaire du marché que sur la part du marché qui ne fait pas l'objet de sous-traitance.

Le remboursement de l'avance, effectué par précompte sur les sommes dues à titre d'acomptes ou de règlement partiel définitif ou de solde, commence lorsque le montant des fournitures livrées au titre du marché atteint ou dépasse 65% du montant du marché.

Ce remboursement doit être terminé lorsque le montant des fournitures livrées atteint 80% du montant initial toutes taxes comprises du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Ressources propres.

Le mode de règlement utilisé est le virement (30 jours) selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ne seront pas admises.

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- o les garanties et les capacités techniques et financières du candidat
 - o les capacités professionnelles
 - o les moyens techniques et humains présentés dans le dossier du candidat
- Imprimés DC1 et DC2.

• Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015

• Capacité économique et financière - références requises : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années.

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les moyens en personnel et en matériel du candidat, liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public et les certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

Marché réservé : Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur financière (50 %)
- La valeur technique (50 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 14 mai 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-11

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 avril 2018

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Université d'Artois, 9 rue du Temple
BP10665, 62030 Arras cedex, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=374273&orgAcronyme=f2h>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire -
CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire - CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3249874**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 62 - Pas-de-Calais

Rappel 1: 59 - Nord